

DOUZE NOUVEAUX PROJETS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 16 mai 2019 – La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de douze nouveaux projets dans le cadre du programme de [Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier](#), pour une enveloppe totale de 325 939 \$. Les projets à portée régionale sont répartis dans cinq régions administratives, tandis que d'autres projets ont des impacts dans plusieurs régions à la fois. Tous ces projets sont rendus possibles grâce à une aide financière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Les demandes acceptées permettront notamment d'améliorer les connaissances des cours d'eau forestiers sur le territoire de différentes zecs afin de mieux identifier ceux utilisés par l'omble de fontaine et de proposer des mesures de protection adéquates dans le cadre de travaux forestiers. Dans un autre cas, on documentera la réponse de la martre d'Amérique aux stratégies d'aménagement appliquées en sapinière. Ailleurs, on élaborera un outil de planification forestière pour le petit gibier.

Ce ne sont là que quelques exemples des initiatives soutenues dans le cadre du programme pour 2019. La liste des projets approuvés est jointe en annexe.

Pour le président directeur général de la Fondation, monsieur André Martin, « Il est important de s'assurer que les habitats des espèces chassées, piégées ou pêchées soient bien protégés lors des activités de récolte et d'aménagement forestier. Une meilleure intégration des enjeux fauniques à la planification forestière permet de s'assurer du maintien de ces espèces ».

« Harmoniser les enjeux d'aménagement forestier à ceux de la gestion de la faune : voilà ce qui nous tient à cœur! Et c'est précisément dans cet esprit que s'inscrit le programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*. La participation active des organismes fauniques et la grande qualité des projets présentés me rendent fier et démontrent que nous sommes plusieurs à avoir des objectifs communs. Les demandes acceptées sont très prometteuses afin d'optimiser l'utilisation du territoire et des ressources et ainsi accroître les bénéfices et les retombées pour les régions du Québec », mentionne Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Rappelons que le programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier* est rendu possible grâce aux revenus générés par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009. Il s'agit d'un programme co-financé par le MFFP et la Fondation de la faune du Québec.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source :

M^{me} Amélie Collard
Coordonnatrice de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 137
Amelie.collard@fondationdelafaune.qc.ca

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135, 418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca